



# MOUVEMENT 2023



## Votre mutation avec le SNEP-FSU

Si vous avez cette carte entre les mains, c'est que vous avez assisté à une réunion mutations du SNEP-FSU ou que vous avez eu un rendez-vous mutations avec un-e élu-e ou un-e militant-e du SNEP-FSU.

**Merci de la confiance que vous nous accordez !** Vous ne vous trompez pas : vous vous êtes adressé-e au syndicat majoritaire de l'EPS. L'expertise de ses élu-es et de ses militant-es en matière de mutations n'est plus à démontrer. Ils et elles sont mobilisé-es pour vous conseiller et vous guider pendant toutes les étapes de votre mutation (inter et intra-académique).

**Pensez à retourner une fiche individuelle de suivi et de mandatement**, accompagnée de la copie du dossier que vous remettrez à l'administration avec votre confirmation écrite de participation.

**Consultez-nous pour toute question** concernant votre participation au mouvement : votre liste de vœux est modifiable jusqu'au retour de la confirmation écrite.

**Vérifiez votre barème dès son premier affichage sur SIAM** au moment de la saisie des vœux. Contactez-nous sans attendre en cas de doute.

**Vérifiez à nouveau votre barème avec le SNEP-FSU au moment de son affichage sur I-Prof** (voir calendrier académique). C'est la dernière occasion que vous aurez d'y faire porter toute modification ou correction.

Quand vous recevrez le résultat de votre participation au mouvement, si vous n'êtes pas satisfait-e, **contactez le secteur emploi du SNEP-FSU national** (mutation@snepfsu.net). Dans certains cas, le SNEP-FSU pourra vous accompagner pour former un recours.

Obtenir une académie à l'inter vous oblige à participer à la phase intra. **Contactez la section académique du SNEP-FSU de l'académie obtenue**. Vous bénéficierez alors de conseils pertinents pour finaliser votre stratégie de mutation. Les étapes décrites ci-dessus se déclineront de la même façon dans le cadre du mouvement intra.

### LE SNEP-FSU VOUS OFFRE UN SERVICE COLLECTIF SUR INTERNET

**[www.snepfsu.net](http://www.snepfsu.net)**

- ❖ Des informations sur le mouvement 2023.
- ❖ Les barres de l'inter 2017 à 2022.
- ❖ Le point sur le mouvement en cours.
- ❖ Les cartes des barres de l'inter 2022.
- ❖ Des rendez-vous individuels pour aider à la formulation des vœux.
- ❖ Une aide au calcul du barème.
- ❖ L'accompagnement dans vos démarches auprès de l'administration.



**DÉFENDRE LES PERSONNELS, LE DROIT À MUTER ET DES RÈGLES NATIONALES**

